

220C0643
FR0013153541-FS0173

18 février 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 février 2020, la société Teleios Capital Partners LLC (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 février 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir, pour le compte desdits fonds, 5 043 985 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 11,15% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MAISONS DU MONDE sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.